

Etre Représentant Au Conseil De La Vie Sociale

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Travailleurs Handicapés d'ESAT

Durée

4 jours en 2 X 2 jours

Organisme de formation

☞ BM Formation ADAPEI 33

Date limite d'inscription

12/01/2018

Lieux & dates

☞ Groupe 1

STRASBOURG

Les 26 & 27 avr. 2018

+ Le 31 mai 2018

+ Le 1er juin 2018

☞ Groupe 2

MULHOUSE

Les 27 & 28 sep. 2018

+ Les 25 & 26 oct. 2018

Interlocuteur Unifaf

GIRARD Laurence

laurence.girard@unifaf.fr

0390222230

Interlocuteurs OF

Thierry DUMORA

bmformation@adapei33.com

0624773947

Philippe DE ROECK

0612234782

Intervenants

☞ **Thyphaine DUVAL**

Accompagnatrice Autonomie
Formation

☞ **Myriam GUEDIDI**

Gestionnaire de parcours

☞ **Benoit GATEUIL**

Chef de projet formation

Contexte

La Loi pour l'égalité des droits et des chances du 11 février 2005, entend consacrer la citoyenneté des personnes handicapées, en cohérence avec la Loi du 02 janvier 2002.

En sachant que chaque personne accueillie au sein de l'ESAT est au cœur du projet de l'établissement, il est important que les élus du CVS puissent représenter au mieux les voix et les revendications des usagers, de manière pertinente et cohérente. Ainsi le Conseil de la Vie Sociale représentera pleinement un lieu privilégié d'échanges, de dialogues, de consultations et de résolutions des difficultés.

Objectifs

La formation a pour objectif de :

- ☞ Connaître le fonctionnement d'un ESAT et le statut du travailleur
- ☞ Renforcer les compétences des élus des CVS pour exercer leur rôle
- ☞ Conforter la fonction d'élu et de représentant
- ☞ Appréhender les enjeux de la communication verbale et non verbale
- ☞ Acquérir des techniques simples pour communiquer efficacement
- ☞ Donner du sens au mandat
- ☞ Développer la confiance en soi
- ☞ Permettre et valoriser des échanges de pratiques
- ☞ Co-élaborer un support livret de formation illustré, des outils de recueil des attentes, et cartes du jeu de l'oie

Prérequis

Etre en mesure de participer à un CVS dans l'inter session

- **Apporter le règlement de fonctionnement de l'ESAT et le Règlement intérieur du CVS**

Contenu

Notions de citoyenneté et démocratie

- ☞ Les droits et les devoirs, le « vivre ensemble »
- ☞ Connaissance des fondamentaux du CVS (fonctionnement, missions, déroulement)
- ☞ Le rôle du représentant au CVS
- ☞ Collecte des informations, leur traitement et outils pour susciter le dialogue
- ☞ Animation des réunions : argumentation des propositions, restitution
- ☞ Place et rôle du représentant face aux autres élus du CVS
- ☞ Synthèse des notions abordées – Perspectives et préconisations
- ☞ Elaboration d'un livret de formation illustré
- ☞ Elaboration du jeu de questions/réponses spécifiques CVS à intégrer au « Jeu sais »